

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet décrit ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 3 février 2025 à 18 h 30, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

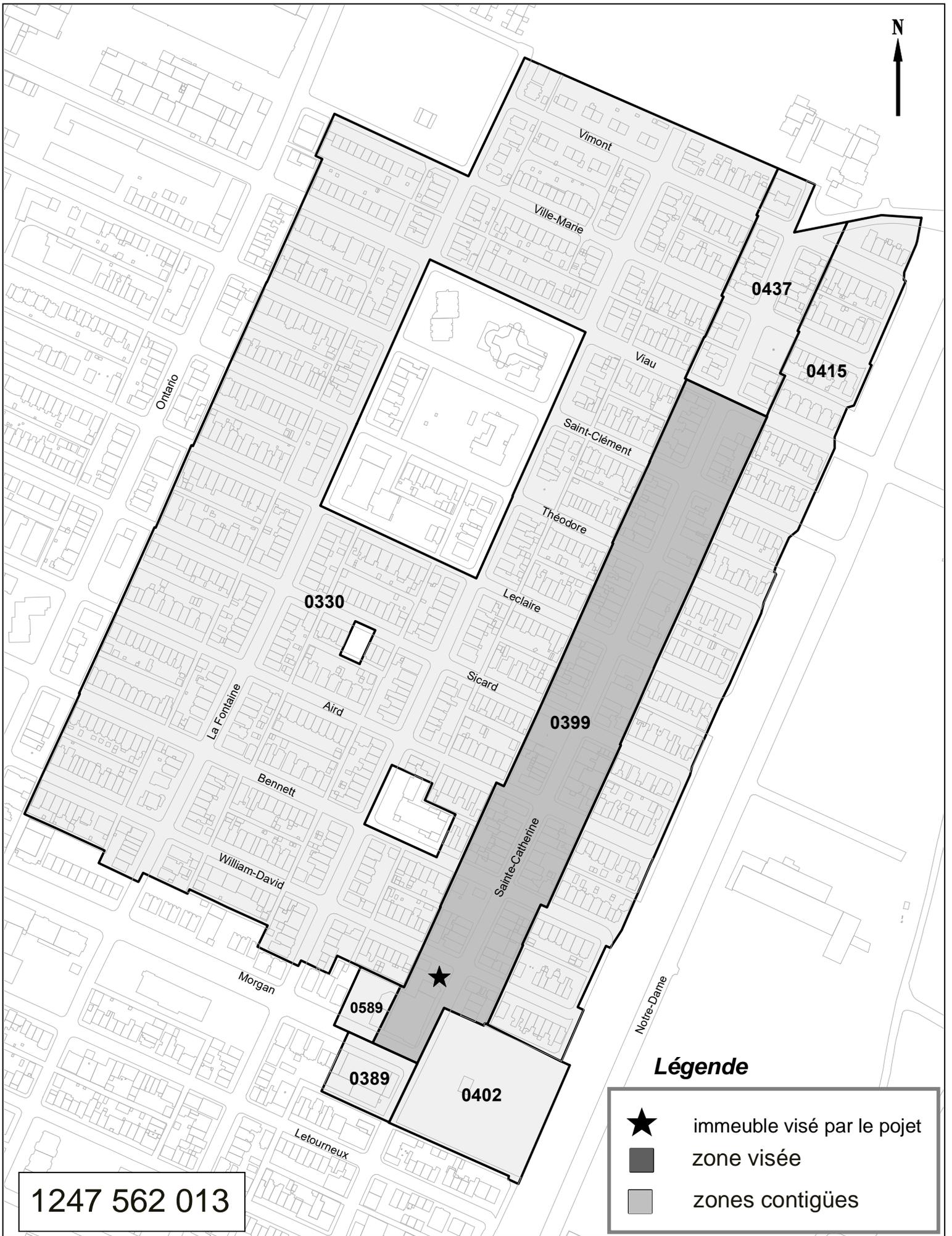
- Projet particulier PP27-0346 afin de permettre la démolition du bâtiment situé aux 4447-4453, rue Sainte-Catherine Est et la construction d'un bâtiment mixte (résidentiel-commercial) sur le lot 1 881 804 - 1247562013.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 19 février 2025, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les plans ci-dessous illustrent la zone visée **0399** et ses zones contiguës **0330, 0389, 0402, 0415, 0437 et 0589**



Légende

-  immeuble visé par le projet
-  zone visée
-  zones contigües

1247 562 013

Le projet particulier, ainsi que le plan de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante : <https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560>

FAIT À MONTRÉAL, CE 10^E JOUR DE FÉVRIER 2025.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc